

Numéro de poste : 15-020 Nombre de postes disponible : 1

Directeur / directrice de la restauration et des événements

Titulaire du poste : À combler

Mise à jour le 2 mars 2015

Supérieur hiérarchique : Directeur exécutif

### Sommaire des responsabilités

Sous la supervision du directeur exécutif, le directeur / directrice de la restauration et des événements (DRE) a comme tâche de superviser l'ensemble des opérations de la salle à manger, du bar et de la cuisine et d'assurer une cohésion entre la restauration et les autres départements de *Cime Aventures*. Il ou elle planifie et organise des événements spéciaux (spectacles, mariages...) visant une clientèle ciblée. De plus, à titre de directeur / directrice, il ou elle est appelé(e) occasionnellement à assurer certains quarts de travail opérationnels, que ce soit en cuisine, en salle à manger ou au bar selon les besoins de l'entreprise.

## Tâches et responsabilité principales

#### Gestion des ressources humaines

En étroite collaboration avec le directeur exécutif, le DRE doit :

- Superviser l'embauche: offres d'emplois, descriptions de postes, entrevues, sélection, intégration, congédiements (si requis) et évaluations du personnel.
- Concevoir et diffuser les horaires.
- Gérer les conflits au sein de son équipe de travail.
- Assurer la mobilisation de ressources nécessaires pour palier à l'absence ou au départ de tout personnel en place.
- Gérer les ressources disponibles quotidiennement afin de réaliser le plus d'économie possible.

## **CUISINE**:

#### Élaboration des menus

- En collaboration avec l'équipe de direction et la chef-cuisinière, le DRE participe à l'élaboration des menus, du déjeuner buffet à la cime, des boîtes à lunch gourmets, des soupers expérience signature et du menu de grignotines à la carte.
- Il participe également à l'élaboration des procédures d'opérations relatives au menu et à leur application.
- Il assure la diffusion et la commercialisation de la nouvelle formule de restauration mise en place chez *Cime Aventures*.

## Opérations de la cuisine

Le DRE a comme responsabilité indirecte la supervision des opérations de la cuisine et en ce sens, s'assure des points suivants :

- Vérification des suivis d'inventaires et suivi de coût de production avec *Maître D*.
- Rapidité d'exécution et gestion efficace des ressources humaines (modifications de dernière minute à l'horaire, etc.),
- Respect des normes d'hygiène et salubrité;
- L'exactitude des commandes et des réquisitions pour éviter les besoins de dernière minute et les pertes.

#### SALLE À MANGER ET BAR :

- Effectue ou supervise la préparation de la salle (réservations, choix de menus, mise en place, etc.)
- Supervise le service de bar, l'efficacité des ventes d'alcool et de grignotines;
- Fait le suivi des inventaires d'alcool et effectue les commandes de façon efficace et économique;
- S'assure d'un service à la clientèle efficace et satisfaisant;
- Au besoin, gère les plainte de la clientèle.

## Aspects administratifs

- Met en place le système de ventes dans Maître D avec les nouveaux outils de gestion d'inventaire;
- Réconcilie les ventes avec les inventaires d'alcool et de nourriture;
- Balance quotidiennement la caisse du barman et s'assure que Maître D soit à jour;
- Effectue les vérifications nécessaire au moment de la saisie de la paie au niveau des heures travaillées par les employés de l'hébergement hôtelier, de la salle à manger du bar et de la cuisine;
- Assure un suivi serré des factures avec le service de comptabilité;
- Gère le budget d'opération établi pour les activités de l'hébergement hôtelier et de la restauration.

•

#### Événements spéciaux

- Planifie et organise des événements spéciaux (spectacles, soirées d.g., mariages (...) visant une clientèle ciblée:
- Gère les ressources (financières, humaines, matérielles) affectées à ces activités.

### Supervision

Supervision directe (± 6 personnes) soit des hôtes/hôtesses, barman, barmaid, serveurs, serveuses, commis de salle, de la chef-cuisinière, et supervision indirecte (± 4 personnes) soit, cuisinière, aide-cuisinière, commis de cuisine et plongeur.

# Conditions spécifiques de travail

- Poste à temps à temps plein (40 heures/semaine) du 4 mai au 19 septembre 2015.
- Période de probation de 4 semaines.
- Horaire variable selon la période de la saison.
- Rémunération : entre 16,00\$ et 18,00\$ de l'heure plus bonus au rendement de 2,00\$ l'heure à la fin de la saison sur évaluation positive;
- Évaluations du rendement selon les politiques en vigueur.

## Expérience et scolarité

- Formation en gestion ou expérience équivalente.
- 2 à 5 ans d'expérience dans un poste de gestion.
- La connaissance du milieu récréotouristique et le bilinguisme sont des atouts.
- Bonne connaissance des services offerts par l'entreprise.
- Connaissance de la suite Microsoft Office et du système de facturation et de gestion Maître D.
- Savoir planifier et organiser son travail.
- Savoir planifier, organiser et diriger une équipe de travail, sens du leadership.
- Diplomatie et capacité de résolution de problèmes.
- Présentation soignée et tenue vestimentaire conforme aux politiques de l'organisation.